

—LA—

LA LANTERNE

VOL. I. MONTRÉAL, 11 ET 18 FÉVRIER 1869. Nos. 22-23.

Le public a appris, du moins j'aime à le croire, l'heureuse arrivée de l'évêque Bourget en Europe.

Par une coïncidence bien agréable et qui a dû réjouir notre Evêque, dit le *Nouveau-Monde*, la date de la fin de la traversée, le 1er février, a été aussi celle de la fête de son illustre patron, saint Ignace.

Mais quelle ne dût pas être la joie de St. Ignace lui-même ?

Ah ! il est des choses qui attendrissent les cœurs les plus durs.

Arriver au Havre le jour de St. Ignace ! Que Dieu est bon !

Pourvu que les Jésuites aient l'heureuse idée de faire une collecte pour remercier l'évêque d'être arrivé ce jour là

Brillez, affiches aux mille couleurs ; courez, placards, dans toutes les mains ; resplendissez, théâtre du Gesù, il faut dix mille piastres de plus pour les zouaves pontificaux, attendu que l'évêque Ignace est arrivé au Havre le jour de sa fête.

Voir encore cette souscription, et puis mourir !

*
*
*

Savez-vous ce que c'est qu'un gouverneur-général ? C'est un homme qui reçoit beaucoup d'adresses, vient d'Ottawa à Montréal prendre un dîner, donne des levers où l'étiquette exige que les hanches soient à la hauteur du cou, dit une fois par an " Il a plu à Sa Gracieuse Majesté" ouvre les chambres en chapeau à cornes, sanctionne tous les bills qu'il n'a pas lus, et reçoit pour cela 50,000 dollars de salaire.

*
*
*

Un gouverneur-général est en outre un homme auquel la fréquentation assidue de ses créanciers a rendu le séjour de la patrie désagréable.

Dès qu'il a refait sa fortune et payé ses dettes, on le remplace par un autre.

Il arrive que, cette fois, le nouveau Gouverneur-Général n'a pas été envoyé ici par ses créanciers ; il a, paraît-il, jusqu'à 100,000 livres sterling de revenus. Comme les 50,000 dollars